

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 48 (1922)
Heft: 12

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ture. Filature. — *La ramie*: Filature. — *Le phormium*. — *Le coton*: Coton peigné. Renseignements utiles à connaître pour les filés coton. Déchets de la filature du coton. Fabrication des fils à coudre. — *La laine*: Préparation de filature. Préparation de filature de la laine peignée. Filage de la laine peignée. Préparation de la filature de la laine cardée. Laines renaissantes : Alpaca. Laines mortes : Laines pelades et empoisonnées. Fils d'animaux divers. — *La soie*: Pays producteurs. Shappe ou déchets de soie. Préparation de filature. Soie végétale. Soie artificielle. Fils de papier. Amiante. Renseignements pratiques.

La situation économique du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, numéro spécial de *l'Information*, le grand journal quotidien, politique et financier (Paris, 10, place de la Bourse).

SOCIÉTÉS

Section vaudoise de la S. I. A.

Extrait du procès-verbal de la séance du 23 mai 1922.

M. Thévenaz, architecte, préside *ad interim* et donne connaissance de diverses communications du Comité central.

M. G. Nicole n'ayant pu accepter la charge de Président de la Section, M. A. Paris, ingénieur et professeur, est élu à l'unanimité.

Sur la proposition de M. J. Chappuis, le nombre des membres du Comité est porté de 4 à 5. M. Léon de Rham, ingénieur, est nommé à l'unanimité pour en faire partie.

Le Comité est constitué comme suit : *Président* : M. A. Paris, ingénieur ; *Vice-président* : M. L. de Rham, ingénieur ; *Caissier* : M. C. Glapey, ingénieur ; *Secrétaire* : M. G. Mercier, architecte ; *Membre adjoint* : M. Ch. Thévenaz, architecte.

L'assemblée entend ensuite avec la plus grande attention une communication de M. Bron, architecte de l'Etat, au sujet du bâtiment de la vieille Académie à Lausanne.

Ce bâtiment construit par les Bernois dans la seconde moitié du seizième siècle, va être transformé pour abriter les deux gymnases classique et scientifique.

M. Bron fait un exposé historique et technique du plus haut intérêt et M. Thévenaz se fait l'interprète de l'assemblée en le remerciant.

La séance est levée après quelques communications de M. A. Paris au sujet du nouveau bureau de renseignements de la S. I. A., au sujet de la Maison Bourgeoise et du prochain concours des Constructions rurales.

Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

Ouverture du IV^e concours de la fondation Geiser.

Le Comité central de la Société suisse des ingénieurs et des architectes ouvre entre les architectes établis en Suisse, les étudiants des écoles techniques supérieures et des écoles techniques, sur la base du règlement de la *Fondation Geiser*, un concours pour des *levés de maisons bourgeoises suisses* dans les cantons de Fribourg, Grisons, Neuchâtel, Soleure, Tessin, Thurgovie, Vaud.

Les travaux devront être remis au plus tard, le 28 août 1922, au Secrétariat de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, Zurich I, Tiefenhöfe, 11. Le jugement du concours sera prononcé par un jury composé de MM. E. Fatio, architecte Genève ; Fr. Stehlin, architecte, Bâle ; Paul Ulrich, architecte Zurich, président de la Commission de la Maison Bourgeoise ; P. Vischer, architecte, Bâle, délégué du Comité central de la S. I. A. et Fr. Widmer, architecte, à Berne.

Une somme de 2000 francs est mise à la disposition du jury

pour récompenser les trois ou quatre meilleurs travaux. En outre la Commission de la Maison Bourgeoise est d'accord, sur la proposition du jury, de faire l'acquisition de travaux qui n'auraient pas été primés et qui seraient intéressants pour la publication.

Le programme détaillé du concours peut être demandé au Secrétariat de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, Tiefenhöfe 11, Zurich I.

Zurich, le 22 mai 1922.

Au nom du Comité central :

Le président :

ROHN.

Le secrétaire :

M. ZSCHOKKE.

Le Secrétariat appelle l'attention des membres de la Société sur le *Concours international* organisé, du 18 avril au 29 septembre 1922, par la Province d'Anvers, aux fins d'obtenir des projets d'appropriation du domaine « Rivierenhof » en parc public.

Deux récompenses sont prévues, l'une de Fr. 10 000 et l'autre de Fr. 8 000. Le programme et ses annexes peuvent être consultés au Secrétariat de la Société pendant les heures de bureau.

Zurich, le 27 mai 1922.

CARNET DES CONCOURS

Concours pour le plan d'extension et d'aménagement de la ville de Belgrade.

Le jury, dont faisait partie M. Edm. Fatio, architecte à Genève, a eu à examiner 22 projets.

Pas de premier prix décerné, mais :

1. Trois II^e prix ex aequo de 120 000 dinars aux projets :

a) « Singidunum Novissima », auteurs, MM. les architectes Roudolf Perko, Ervin Ilz et Erwin Böck tous de Vienne ;

b) « Urbs Magna », auteurs, MM. les architectes Marcel Auburtin, Albert Paranti, Jean Naville et Henri Zschokke, tous de Paris ;

c) Santé, beauté, commerce et trafic », auteurs, MM. les architectes-ingénieurs Emeric Forbat, Eugène Lehner et Ladislav Varga, tous de Budapest.

2. Deux III^e prix ex aequo de 75 000 dinars aux projets :

a) « Saint Sava », auteur, M. le professeur Josef Brix de Berlin et M. le conseiller technique Karl Bart de Mersebourg ;

b) « Danubius », auteurs, MM. les architectes Gustave Blohm et Ervin Ockert et MM. les ingénieurs Paul Weichhold, Eugène Ramhorst, Wilhelm Stein et Hans Dempwolf, tous de Hambourg pour le compte de l'Entreprise de bâtiment Milovanovitch de Belgrade.

3. Trois IV^e prix ex aequo de 35 000 dinars aux projets :

a) « Voivoda Michitch », auteurs, MM. Julien Zaborski et Josef-Jean Vojtka de Vrchatz (Royaume des S. C. S.) ;

b) « Impartial », auteurs, MM. les architectes N. Boloni et J. Davidesko de Bucarest ;

c) « Oj ma more » (Vers la mer !), auteur, M. l'ingénieur Alb. Bodmer et M. l'architecte Fritz Schwarz de Bienné et M. l'ingénieur Uros Mikic de Zurich.

Acheté, le projet « Forum », auteurs, MM. les architectes Rittmayer et Furer de Winterthour, avec la collaboration de M. Katcharovski de Winterthour et MM. les ingénieurs Kürsteiner et Bösch de Zurich.

Le projet « Au fur et à mesure », auteurs, MM. les architectes Witmer et Senn de Zurich a obtenu une récompense de 10 000 dinars.